

Le Trait d'Union

Le Conseil Communautaire

C'est l'assemblée délibérante de la communauté de communes. Il vote sous forme de délibérations les décisions communautaires.

Chaque commune désigne deux délégués plus un par tranche de 1000 habitants. Le Conseil se compose actuellement de 48 membres.

Le Bureau

20 membres - un par commune - composé d'un Président, de 6 Vice-présidents, chacun en charge d'une commission, et 13 membres. Il débat des grandes orientations et gère les dossiers courants.

Huit commissions

- Développement économique,
- Aménagement de l'espace et politique du logement
- Culture et cadre de vie
- Action sociale
- Voirie
- Environnement et prospectives
- Transfert de charges
- Communication.

Leurs membres représentent chaque commune (avec un suppléant).

Leurs travaux se concluent par des orientations ou recommandations proposées au Conseil Communautaire.

La communauté de communes est le rassemblement institutionnel de plusieurs communes qui mutualisent leurs besoins, leurs moyens et les énergies pour la réalisation de projets de développement local.

Ainsi, les communes du territoire ont transféré certaines de leurs compétences à l'intercommunalité.

Des municipalités, notamment les plus petites, éprouvent des difficultés à assumer certaines compétences, faute de ressources techniques, économiques, humaines... L'échelon intercommunal est le moyen de faire face à cette difficulté et de répondre pleinement aux besoins de

la population locale tout

Le savez-vous ? en conservant leur identité communale.

L'intercommunalité en France couvre 9/10^{ème} du territoire !

Les communes de l'Isle Crémieu,

entre lesquelles se sont tissés au

cours des années, des liens étroits d'échange et de partage, ont souhaité se rassembler autour d'un projet commun. C'est en 1994 qu'il s'est concrétisé par la création d'une structure de coopération intercommunale. Enfin en janvier 2008, la fusion entre la communauté de communes de l'Isle Crémieu et celle des Balcons du Rhône a finalisé ces liens de proximité et ce sont aujourd'hui 20 communes qui composent la communauté de communes de l'Isle Crémieu.

Par exemple, les communes ont décidé de transférer la compétence Action Sociale - Petite Enfance à l'intercommunalité. La communauté assure la prise en charge des dépenses relatives aux structures multi-accueil petite enfance. Ainsi, l'ensemble de la population bénéficie du même niveau de prestation pour l'accueil et la garde de leurs enfants



Le Président Adolphe Molina, les Vice-présidents et l'ensemble du conseil communautaire vous présentent leurs **Meilleurs vœux** pour la nouvelle année

La Communauté de Communes de l'Isle Crémieu exerce les compétences que les communes lui ont transférées.

● Développement économique

Depuis le passage en Taxe Professionnelle Unique, la communauté de communes a compétence pour l'aménagement et la commercialisation des zones d'activités de Crémieu, Frontonas, Saint Romain de Jalionas, Leyrieu, La Balme les Grottes, Hières sur Amby, Soleymieu et Villemoirieu. Elle gère aussi les projets d'implantation d'entreprises et la mise à jour ou mise en place des différentes signalisations.

● Aménagement du territoire et politique de l'habitat

La compétence "habitat" de la Communauté de communes se matérialise aujourd'hui par la mise en place de permanences, celles du Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement. et celles de conseil en Habitat. un

Un Programme Local de l'Habitat est en cours. La compétence "création, aménagement, entretien des aires d'accueil des gens du voyage" est aussi gérée par la CCIC.

● Culture et cadre de vie

Du fait de l'éloignement des pôles culturels du territoire, le travail de la communauté permet d'amener sur place des manifestations pour permettre à chacun d'accéder à la culture en associant la découverte du patrimoine local et la richesse des répertoires de la musique et du théâtre tout en aidant les communes dans leur partenariat avec l'Education Nationale ou en répondant à des demandes particulières en répondant à des demandes particulières comme les sentiers de randonnées.

● Action sociale

Les objectifs de la Communauté de communes est de développer des modes d'accueil de qualité accessibles à toutes les familles, qui grâce à des tarifs proportionnels aux ressources, permettent de concilier la vie professionnelle et familiale.

Une halte garderie, un bébébus itinérant, deux Relais d'Assistantes Maternelles ainsi que des centres de loisirs aux

vacances sont proposés aujourd'hui aux habitants du territoire

● Voirie

Cette compétence a permis des économies d'échelle. La voirie a été partiellement transférée pour :

- Les voies en limites de deux communes
- Les voies reliant deux communes
- Les voies reliant deux hameaux
- Les voies des zones d'activités transférées à la communauté de communes. Ces voies ont été répertoriées sur plan, en fonction des souhaits, de chaque commune.

L'intervention de la Communauté de communes se limite à la bande de roulement et ses dépendances ainsi qu'à la signalisation. Les ouvrages d'art sont intégralement pris en charge par la CCIC.

● Environnement et prospectives

C'est définir les orientations en matière d'ordures ménagères qui concernent le territoire dans la mesure où la Communauté de communes de l'Isle Crémieu a pris la compétence depuis le 1er janvier 2003. C'est harmoniser, rendre plus efficaces et innover en matière de services à la population. A ce jour, deux déchetteries ont été mises en place.

L'équipe communautaire, à votre service,

Christophe NOVOTNY,
Directeur Général des Services
Claire PICARD,
Directrice Générale Adjointe
Emmanuelle DUMONT,
Chargée du développement.
Stéphane DARDUN et Franck MARTINAT,
Services techniques
Anita CARTEL, Angèle REUS
et **Nathalie BARRILLOT,** pôles administratifs

L'équipe consacrée à la petite enfance

Céline LEVEQUE, Nathalie MEUNIER et
Claire ARNAUDON du bébébus
Elisabeth MAINFROY et **Céline LEVY**
animatrices du RAM
Martine MARIE, Laurence BLASCO,
Françoise TALOU, Tiphany FABRE
de la Petite Pécré
Virginie THEIS,
coordonnatrice des centres de loisirs

Les principales ressources de la communauté de communes



Suite aux dernières élections municipales, les communes membres de la Communauté de communes de l'Isle Crémieu ont désigné leurs représentants au sein du Conseil de communauté. Selon les statuts de la CC de l'Isle Crémieu, deux délégués titulaires représentent chaque commune avec en plus un délégué par tranche entière de mille habitants (RGP 1999).

Aujourd'hui, le Conseil de communauté est composé de 48 membres.



ANNOISIN CHATELANS

YVES GENTIL
HENRI BELLON

CHAMAGNIEU

HENRI PAUL COURSIMAULT
GERARD FERRET
SOPHIE DIAS DEPPE

CHOZEAU

GILLES DESVIGNES
*3^{ème} vice président
en charge de l'action sociale*
CHRISTOPHE LALICHE

CREMIEU

ALAIN MOYNE BRESSAND
JOSEPH ASLANIAN
*4^{ème} vice président en charge de
l'aménagement de l'espace et de la
politique du logement*
MICHEL NEYRET
AUGUSTE DUPRAS
DENIS GASC

DIZIMIEU

CLAUDE ROBARDET
LOUIS DAINA

FRONTONAS

ANNICK MERLE
JACQUES ZAMBERNARDI
JEAN GRAWAY

HIERES SUR AMBY

PATRICK CHOLLIER
MICHEL LAJOIE

LA BALME LES GROTTES

DIDIER CHAPIT
RICHARD ANDREOSSO

LEYRIEU

JEAN YVES BRENIER
CHRISTOPHE BRYNIARSKI

MORAS

BERNARD BOURGIER
PIERRETTE CAVAGNIS

OPTEVOZ

PIERRE TESTE
JOSEPH QUILES

PANOSSAS

PIERRE PERROT
*2^{ème} vice président en charge du
développement économique*
LOUIS MICHUT

ST BAUDILLE DE LA TOUR

RENE COCHET
STEPHANIE PELISSON

ST ROMAIN DE JALIONAS

GEORGES BLERIOT
*5^{ème} vice président en charge de
l'environnement et des perspectives*
THIERRY BECKIT
BERNARD BOUCHET
GIL DESCAMPS

SICCIEU-ST JULIEN-CARIZIEU

ISABELLE FRACHETTE
*6^{ème} vice présidente en charge
de la culture et du cadre de vie*
GERARD GENTIL

SOLEYMIEU

YVES GINON
NICOLE BERTHOLON

VERNA

ERIC VISIER
BERNADETTE VIALLET

VERTRIEU

Francis SPITZNER
Gilles RAPPET

VEYSSILIEU

ADOLPHE MOLINA
Président
JOEL MAZZARO

VILLEMOIRIEU

DANIEL HOTE
CHRISTIAN MILLOT
*1^{er} vice président en charge
de la voirie, des finances
et du transfert de charges*
JACQUES BRACCO



L'Hôtel communautaire au service de la population

Le Programme Local de l'Habitat

est un outil définissant les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements de la population. Les conseillers communautaires ont voté la mise en place d'un PLH pour les années à venir, afin d'assurer entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée des besoins en logement.

Les gens du voyage

L'ouverture de l'aire d'accueil de 20 places à Frontonas est prévue au printemps 2009.

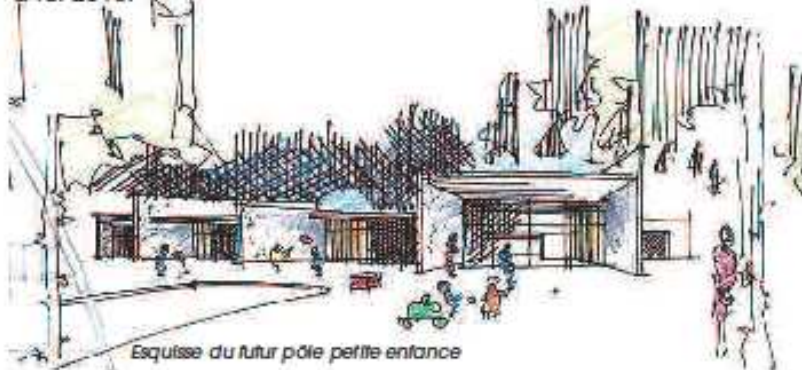
Le tourisme

Une étude "Tourisme et Patrimoine" a été décidée sur l'ensemble du territoire de la Boucle du Rhône pour faciliter l'organisation entre les acteurs touristiques

Le pôle petite enfance

Un bâtiment HQE, en construction à Villemoirieu, à proximité du nouveau centre de secours et d'incendie, regroupera tous les services liés à la petite enfance et à la jeunesse.

Il devrait être opérationnel d'ici 2010.



Esquisse du futur pôle petite enfance



Les zones d'activités et les nouvelles entreprises implantées.

Les projets d'aménagement continuent pour les zones

L'opération "Concerts et Patrimoine en l'Isle Crémieu"

continue avec des dates déjà programmées en 2009 comme le 15 mai à Chozéau, le 5 juin à Hières sur Amby et le 19 juin à Optevoz. Gospel ou quatuor à cordes seront à l'affiche.

d'activités. L'entreprise SAS, société de 200 salariés, qui construit à Frontonas (ZA des 4 vies) son site de production, a débuté ses travaux d'installation début 2009.

Les coordonnées utiles

L'hôtel communautaire

1, parc d'activités de Buisson rond
38460 Villemoirieu
Tél. 04 74 90 86 55 - Fax 04 74 90 87 48
contact@cc-isle-cremieu.fr
www.cc-isle-cremieu.fr
ouverture : 9h-12h30 - 14h-18h
(sauf vendredi 17h)

La petite enfance

Relais Assilantes Maternelles
à Chamagnieu
Tél. 0474807394
Part. 06 89 72 58 90 - 06 27 79 39 30

La Halle Garderie "La Petite Récré"

19, Cours Baron Raverat
38460 CREMIEU
Tél. 04 74 90 94 42

Le bébébus

Part. 06 85 05 60 10
Bus itinérant entre
St Romain de Jallionas, Frontonas,
Optevaz

Centre de loisirs sans hébergement
La coordonnatrice est joignable
à l'hôtel communautaire
Tél. 04 74 90 86 55

Nos partenaires

La Préfecture de l'Isère, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère, les communes membres de la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu, le syndicat mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le syndicat mixte Nord Dauphiné (ordures ménagères), la Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère, la Chambre de Métiers de Vienne.